

Les services administratifs du CIAS de la CCGA ont déménagé



Les services administratifs du CIAS de la CCGA ont déménagé

Dans le but d'être au plus près de la population, depuis lundi 18 juin, la directrice du CIAS de la Communauté de communes du Grand Armagnac, ainsi que les agents en charge de la comptabilité et des régies du CIAS, et les agents du service de portage de repas à domicile, ont changé de locaux.

Ces services administratifs ont quitté le 14 Allée Julien Laudet à Eauze pour s'installer au 25 boulevard Saint-Blancat à Eauze.

De meilleures conditions d'accueil

Ces nouveaux locaux amélioreront les conditions d'accueil des personnes et permettront de répondre à leurs interrogations, sur un même lieu, entièrement dédié aux activités du CIAS.

Là, les personnes pourront interroger les services à la fois sur des questions de facturation, ainsi que sur les interventions du service d'aide à domicile pour le secteur CIAS-Centre, ou bien encore obtenir des informations sur le dispositif de livraison des repas.

Pour les usagers, jusqu'à ce jour, ils devaient faire leurs démarches sur deux sites différents. En effet, pour tout ce qui concernait la planification des interventions d'aide à domicile et l'aide aux démarches administratives, dès l'instant où elles étaient domiciliées sur Eauze, Campagne d'Armagnac ou Réans, les personnes s'adressaient à leur interlocutrice privilégiée, Marie-Line Meillon, responsable du secteur CIAS-Centre, au 25 boulevard Saint-Blancat. Pour tout ce qui concernait la facturation et les paiements, le service de portage de repas à domicile, les personnes devaient se rendre dans les locaux de la CCGA situé au 14 allée Julien Laudet.

Désormais, grâce à ces nouveaux locaux, les personnes n'auront plus à se déplacer d'un lieu à l'autre. Elles pourront être renseignées, au 25 boulevard Saint-Blancat, qui est un site plus central, déjà identifié par le public comme étant un lieu d'accueil du Service d'aide à domicile sur Eauze et d'un accès plus facile avec un accueil personnalisé et confidentiel qui leur est réservé.

Restructuration des équipes administratives du CIAS

Au-delà, le déménagement des services administratifs du CIAS est devenu une nécessité avec la création, en janvier 2018, des Régies de recettes, chargées de la facturation et de l'encaissement des paiements liés aux prestations (aide à domicile, portage de repas). Cette création, imposée au CIAS par une réorganisation des services de la Direction départementale des Finances publiques, gestionnaire des Trésoreries et centres de perception, a impliqué une restructuration des équipes administratives du CIAS et de leur fonctionnement. Il fallait donc, dans ce cadre, permettre aux agents de travailler et d'accueillir le public dans des conditions adaptées à leurs nouvelles activités.

Le choix d'Eauze

Le CIAS intervient sur tout le territoire de la CCGA. Le choix des services administratifs sur Eauze, s'explique tout d'abord parce que son positionnement central sur le territoire de la CCGA fait d'Eauze le point de passage le plus fréquent pour les habitants de la CCGA. Ensuite, parce que cette implantation permet de garder un point d'ancrage au plus près de la Trésorerie d'Eauze, interlocutrice dédiée du CIAS pour toutes les questions financières. Enfin, parce que le CIAS a eu l'opportunité de réunir ses services dans les locaux du 25 boulevard Saint-Blancat, après le départ des équipes du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Armagnac. Sollicitée, la commune d'Eauze a facilité cette installation en acceptant immédiatement de louer les locaux, alors libres d'occupants, au CIAS.

Ainsi, les services administratifs du CIAS ont quitté leurs locaux historiques, mis jusqu'alors à leur disposition gratuitement par la CCGA pour être au plus près des personnes et toujours plus à leur écoute.

Le CIAS continue à intervenir sur tout le territoire de la CCGA, sachant que pour le service d'aide à domicile les responsables de secteur sont à la disposition du public pour toute information ou démarche administrative.

Responsables : Mme Isabelle Maggesi (secteur Est), Mme Béatrice Ducos (secteur Ouest), Marie-Line Meillon (secteur Centre).

Les horaires et jours d'ouverture du CIAS sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 16 h 30.

Téléphone du CIAS : 05 62 69 03 89